



**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 9 décembre 2013  
(OR. en)**

**17043/13  
ADD 2**

---

---

**Dossier interinstitutionnel:  
2013/0812 (COD)**

---

---

**ENFOPOL 395  
CODEC 2773  
PARLNAT 307**

**NOTE**

---

Objet: Initiative de la Belgique, de la Bulgarie, de la République tchèque, de l'Allemagne, de l'Estonie, de la Grèce, de l'Espagne, de la France, de la Croatie, de l'Italie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, du Luxembourg, de la Hongrie, de Malte, des Pays-Bas, de l'Autriche, de la Pologne, du Portugal, de la Roumanie, de la Slovénie, de la Slovaquie, de la Finlande et de la Suède en vue d'un règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant la décision 2005/681/JAI instituant le Collège européen de police (CEPOL)  
- Exposé des motifs

---

## ANALYSE D'IMPACT

L'approche commune annexée à la déclaration commune du Parlement européen, du Conseil de l'Union européenne et de la Commission, du 19 juillet 2012, sur les agences décentralisées, fixe, sans préjudice de la décision politique fixant le siège de l'agence, prise d'un commun accord par les représentants des États membres ou par le Conseil, des critères objectifs à prendre en considération pour prendre une décision sur le siège de l'agence. L'analyse d'impact relative à l'implantation du siège du CEPOL à Budapest montre que la proposition respecte ces critères, ce qui permet au Parlement européen et au Conseil d'évaluer l'incidence du déménagement et du fonctionnement du CEPOL à Budapest.

La présente analyse étudie en détail les facteurs qui:

- ont une incidence financière sur le budget général de l'Union européenne et
- ont trait aux aspects sociaux liés à l'affectation du personnel à Budapest.

Elle fait aussi état des incidences budgétaires du déménagement et du fonctionnement du CEPOL à Budapest.

### **1. Respect des critères énoncés dans l'approche commune visant à alléger la charge pour le budget général de l'Union européenne**

#### **1.1. Accessibilité de l'endroit proposé**

- L'endroit que propose la Hongrie pour le siège du CEPOL est situé dans le centre de Budapest. Il est donc facilement accessible depuis la plupart des capitales européennes par des vols à prix raisonnable.

- Un autre avantage de l'endroit proposé est qu'il n'est situé qu'à 22 kilomètres de l'aéroport international de Budapest Ferenc Liszt. Le trajet vers l'aéroport est rapide et peut être effectué en transports publics (lignes de bus et de métro, pour un prix par trajet de 1,2 EUR (350 HUF) ou navette de minibus (17 à 47 EUR en fonction du nombre de passagers, mais au-delà de huit personnes le prix est limité à 2000 HUF (7 EUR)). La solution proposée est donc très économique par rapport au siège actuel, qui nécessite de prendre un taxi.

## **1.2. Installation de l'agence sur place: équipements à mettre à la disposition du CEPOL**

- La Hongrie annonce que les locaux seront pleinement utilisables par le CEPOL pour le 31 août 2014. Cette date respecte l'aspect social du travail au CEPOL puisque les enfants du personnel pourraient entamer l'année scolaire à Budapest, en septembre 2014.
- Le bâtiment proposé à Budapest satisfera aux exigences définies par le secrétariat du CEPOL, et ira même au-delà. Le personnel du secrétariat du CEPOL et les participants aux sessions de formations et aux séminaires auront à leur disposition des bureaux pouvant accueillir au moins 50 personnes, une grande salle de réunion qui pourra être subdivisée en espaces plus petits, deux salles de séminaire plus petites dotées d'un accès multimédia et une cafétéria.
- Les installations sportives du Centre international de formation (ITC) du ministère de l'intérieur seront accessibles gratuitement sur réservation.
- L'ITC fait partie du réseau du CEPOL et est le siège et le partenaire de deux autres centres de formation des services répressifs ayant une grande expérience internationale (l'Académie de police pour l'Europe centrale et l'Académie internationale de police (ILEA)). S'il fallait davantage d'espace, il serait aussi possible d'utiliser, sur réservation, d'autres locaux appartenant à l'ITC, qui se trouvent à proximité, dans le quartier vert de Buda, à 4 km de l'endroit proposé pour le siège du CEPOL.
- L'ITC dispose de possibilités d'accueil et d'infrastructures (classes modernes permettant une interprétation simultanée, maison tactique, installations sportives et d'entraînement, soins médicaux, etc.), qui seront tous accessibles au cas où l'agence aurait besoin de davantage d'espace d'accueil et de formation.

**La Hongrie propose de mettre les installations ci-après gratuitement à disposition:**

- des locaux meublés
- un centre équipé pour organiser des vidéoconférences
- des salles de conférence et des équipements didactiques
- un système de sécurité prêt à fonctionner
- un standard VoIP
- une cafétéria équipée
- des installations sanitaires et de plomberie en parfait état de fonctionnement
- des équipements de chauffage et de climatisation d'air en parfait état de fonctionnement
- une installation électrique, avec câblages et prises électriques, en parfait état de fonctionnement
- des câblages et des connexions pour les systèmes/réseaux informatiques et de téléphonie.

**En outre, la Hongrie offre aussi les services ci-après gratuitement pendant une période d'au moins dix ans:**

- la maintenance et l'entretien de l'immeuble
- des services de réception et de sécurité 24h/24
- le nettoyage
- le déneigement
- le nettoyage des abords extérieurs et des façades du bâtiment
- le coût des consommations et équipements d'énergie (par exemple l'éclairage), les coûts opérationnels et de rénovation, tels que la maintenance, les réparations et les coûts de ravalement de façade, les éléments structurels ainsi que les systèmes mécaniques et électriques du bâtiment
- la formation incendie et l'équipement de sécurité incendie
- l'élimination des insectes et des rongeurs
- l'enlèvement des déchets (volumes normaux)
- un espace pour l'équipement informatique de sauvegarde ailleurs que dans le bâtiment principal.

Pour ce qui est du fonctionnement des locaux à Budapest, la Hongrie a évalué dans son offre que la contribution du CEPOL se limiterait aux dépenses suivantes:

- les coûts du serveur, des PC, des dispositifs et équipements techniques, de la téléphonie fixe et mobile à l'usage exclusif du CEPOL;
- si nécessaire, des possibilités de stationnement peuvent être prévues dans le parking situé à proximité et un certain nombre de places peuvent être louées en face du bâtiment, aux frais du CEPOL.

## **2. Autres critères visant à alléger la charge pour le budget général de l'Union européenne**

### **2.1. La Hongrie offre au CEPOL toute une série de privilèges et immunités**

Pour ce qui est de l'incidence sur le budget général de l'UE, il convient de noter que les avoirs, revenus et autres biens du CEPOL seraient exonérés de tous impôts directs. Le CEPOL serait en outre exonéré des droits d'accise, des taxes à la vente et d'autres taxes indirectes, et des taxes d'immatriculation des véhicules.

### **2.2. Présence, à proximité du siège proposé, d'hôtels à prix abordable selon les normes internationales**

Pour le logement éventuel des délégués ou des participants à des événements, il existe à proximité plusieurs hôtels quatre étoiles appartenant à des chaînes internationales et des hôtels trois étoiles, à des prix abordables selon les normes internationales. À titre indicatif, une nuit dans un hôtel quatre étoiles coûte actuellement entre 59 et 100 euros et, dans un hôtel trois étoiles, entre 27 et 60 euros.

### **3. Respect des critères de l'approche commune couvrant les aspects sociaux du travail du personnel du CEPOL**

#### **3.1. Établissements scolaires adéquats pour les enfants des membres du personnel**

Budapest compte un grand choix d'équipements scolaires pour les enfants du personnel. On y trouve des crèches, des écoles maternelles, des établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur, à vocation internationale, parfois même au sein d'une même implantation, où les enfants peuvent être scolarisés en anglais, en français, en allemand ou en espagnol.

#### **3.2. Accès adéquat au marché du travail, à la sécurité sociale et aux soins médicaux pour les enfants et les conjoints**

Budapest est une ville d'1,7 million d'habitants où sont installées un certain nombre d'entreprises multinationales. En matière de sécurité sociale et de soins médicaux, le personnel en poste à Budapest peut recourir au service national de santé et aux cliniques privées.

### **4. Incidences budgétaires du déménagement et du fonctionnement du secrétariat du CEPOL à Budapest**

On trouvera ci-dessous une estimation des économies qui devraient être réalisées chaque année dans les frais de fonctionnement du CEPOL grâce à la proposition de le déménager de Bramshill à Budapest ainsi qu'un calcul approximatif de ce que devrait coûter le déménagement, proprement dit.

**A. Estimation des économies qui devraient être réalisées chaque année dans les frais de fonctionnement du CEPOL grâce à la proposition de le déménager de Bramshill à Budapest**

Frais de fonctionnement annuels du CEPOL		Montants en euros	
Poste	Royaume-Uni	Hongrie	Économies/an
Eau, gaz, électricité et chauffage	19 000	0	19 000
Nettoyage et entretien	131 500	0	131 500
Aménagement des locaux	20 000	3 000	17 000
Acquisition d'équipements et de logiciels	43 000	43 000	0
Entretien et maintenance d'équipements et de logiciels	56 000	56 000	0
Services des technologies de communication	40 000	40 000	0
Assistance extérieure pour l'analyse, la programmation et l'exploitation des systèmes informatiques	92 000	92 000	0
Système ABAC - licences et services	35 040	35 040	0
Achat et renouvellement de machines de bureau	5 000	5 000	0
Achat et renouvellement de mobilier	10 000	10 000	0
Achat de livres et autres ouvrages en copie papier ou sous forme électronique	1 000	1 000	0
Papeterie	32 500	32 500	0
Frais bancaires	3 000	3 000	0
Frais de contentieux	8 000	8 000	0
Assurances diverses	9 000	9 000	0
Affranchissement de correspondance et frais de port	10 000	10 000	0
Transports locaux	56 000	20 000	36 000
<b>Bâtiments, équipements et dépenses diverses, par an</b>	<b>571 040</b>	<b>367 540</b>	<b>203 500</b>

**B. Calcul approximatif de ce que devrait coûter le déménagement proprement dit du CEPOL de Bramshill à Budapest (sous réserve de révision après décision finale)**

<b>Frais liés au personnel</b>	<b>Montants en euros</b>	<b>Description</b>
Entrée en fonctions - frais de voyage	45 000	Pour couvrir les frais de voyage, de Bramshill à Budapest; des agents du CEPOL, de leurs conjoints et des personnes à charge faisant actuellement partie de leur ménage, conformément à l'article 7 de l'annexe VII du statut et des articles 22 et 67 du régime applicable aux autres agents de l'Union européenne
Frais de déménagement des agents	333 000	Pour couvrir les frais de déménagement du mobilier et des effets personnels pour le changement de lieu de résidence des agents (article 9 de l'annexe VII du statut et article 22 du régime applicable aux autres agents de l'Union européenne). Dans un souci d'économie, le CEPOL lancera un appel d'offres qui couvrira les frais de déménagement du mobilier du personnel et du CEPOL.
Coût de la résiliation des contrats d'une partie du personnel	350 000	Le CEPOL devra résilier le contrat et verser 1/3 du salaire de base de la période du contrat restant à courir pour les agents qui ne pourront déménager à Budapest. On estime que ce sera le cas de 10 % du nombre total d'agents (ce qui correspond environ à cinq agents).
Indemnité d'installation	204 899	Une indemnité d'installation est versée aux fonctionnaires titulaires et aux agents temporaires/contractuels qui justifient avoir été tenus de changer de résidence pour satisfaire aux obligations de l'article 20 du statut.
Indemnité journalière	136 230	Une indemnité journalière est versée aux fonctionnaires qui justifient être tenus de changer de lieu de résidence pour satisfaire aux obligations de l'article 20 du statut.
Entrée en fonctions - frais de voyage des experts nationaux détachés (END)	4 500	Pour couvrir les frais de voyage, de Bramshill à Budapest, des experts nationaux détachés
Stage d'intégration de deux jours pour le personnel du CEPOL à Budapest	27 520	
Frais de mission	15 000	Pour couvrir les frais de mission qui seront nécessaires pour assurer une bonne transition lors du déménagement à Budapest
<b>Total des frais liés au personnel</b>	<b>1 116 149</b>	

<b>Frais liés à la logistique</b>		
Déménagement des archives et autre matériel de bureau à Budapest	57 000	Pour couvrir les dépenses de déménagement des équipements informatiques, des serveurs et des archives du CEPOL. Le CEPOL lancera un appel d'offres qui couvrira les frais de déménagement du mobilier du personnel et du CEPOL.
Serveur	300 000	Il faudra installer un serveur à Budapest pour assurer la continuité des activités du CEPOL pendant et après son déménagement. Pour que le serveur fonctionne correctement et en toute sécurité, il faudra que les spécifications suivantes soient assurées (sans que la liste soit exhaustive): serveurs, serveurs à lame, station d'accueil, clavier, rails pour racks, câbles KMM, boucle de sécurité, carte d'interface réseau Ethernet, abonnement AV/Spy, Catalyst, unité de contrôle Paxton, fibre optique pour le stockage, Check Point Smart-1 Security Management, stockage en réseau et accessoires, bibliothèque
Téléphones mobiles + location de lignes	22 000	Il faudra de nouveaux téléphones mobiles puisque les appareils actuels sont liés à un fournisseur du RU et ne peuvent être utilisés à Budapest
Système VDI, système e-net et système Symantec	330 600	Le système VDI doit être configuré pour que les fonctionnaires aient accès à distance aux serveurs et ordinateurs du CEPOL. Le CEPOL doit mettre son système e-net à niveau afin qu'il soit compatible avec le nouvel environnement informatique à Budapest. Le système Symantec est indispensable pour que le nouvel environnement informatique fonctionne correctement.
Téléphonie fixe SIP	9 700	Pour couvrir les dépenses liées à l'achat de nouveaux téléphones fixes pour les bureaux et salles de réunion
<b>Total des frais liés à la logistique</b>	<b>719 300</b>	
<b>Réunion extraordinaire du conseil d'administration</b>	<b>40 000</b>	
<b>Total général</b>	<b>1 875 449</b>	